

Covid-19 : Mobilisation inclusive

APF France handicap engage son réseau du secteur adapté et protégé dans la fabrication de masques homologués, une contribution du monde du handicap au service de la protection et de la santé des Français.

Face à la crise sanitaire que traverse la France, APF Entreprises, le réseau du secteur adapté et protégé d'APF France handicap, s'engage dans une nouvelle forme de mobilisation en intégrant le projet « Résilience », une initiative du Haut-commissariat à l'Inclusion dans l'emploi et à l'engagement des entreprises, afin de confectionner et de conditionner des masques homologués à destination des services publics et du secteur médico-social.

Une dizaine d'établissements APF Entreprises ont d'ores et déjà rejoint cette nouvelle filière inclusive.

Le projet « Résilience » est une mobilisation d'ampleur nationale portée initialement par un groupement d'une vingtaine d'entreprises du textile afin de fabriquer des masques sur le territoire français, dans les meilleurs délais et à un coût raisonnable. Au total, ce sont près de deux millions de masques qui pourront ainsi être fabriqués.

Le secteur inclusif forme le noyau dur de ce projet.

« C'est tout naturellement que notre réseau national y contribue. » explique Serge Widawski, Directeur national d'APF Entreprises. Il ajoute « C'est le sens du programme "fabrication de masques" que nous venons de démarrer. Nous avons mobilisé un nombre important de nos ressources et de nos établissements dans de nombreuses régions. »

La dizaine d'entreprises adaptées d'APF Entreprises sollicitées dans le cadre du projet Résilience devrait être en capacité de fabriquer, dans un premier temps, 80 000 masques par semaine avec environ une cinquantaine de collaborateurs en poste sur 11 lignes de productions. Cette production est destinée aux acteurs médico-sociaux et aux services publics, durement touchés par le manque de masques.

Parallèlement, APF Entreprises poursuit son activité dans les services essentiels au bon fonctionnement de l'État tels que :

- Le conditionnement et la logistique,
- La maintenance et le contrôle de matériel médical,
- La blanchisserie au service des professionnels de santé,
- Le transport de personnes dépendantes ou des professionnels de santé,
- Les prestations de services externalisées essentielles.

Pour en savoir plus : https://www.youtube.com/watch?v=3j6sY14V_B4

Contact presse

Sophie Lasbleis _Tél. 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37

sophie.lasbleis@apf.asso.fr - apf-francehandicap.org



APF France handicap est une importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Elle porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire. Rassemblant 100 000 acteurs, dont près de 15 000 salariés, elle intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne grâce à son réseau national de proximité de plus de 550 structures (délégations, services et établissements sociaux et médico-sociaux et entreprises adaptées). L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.



Force historique du secteur adapté et protégé, **APF Entreprises** est le réseau des entreprises adaptées (EA) et établissements et service d'aide par le travail (ESAT) d'APF France handicap. Plus de 4200 collaborateurs dont 90% en situation de handicap sont accueillis sur plus de 50 établissements en France avec pour mission principale la garantie d'une insertion sociale et professionnelle durable. Prestataire en sous-traitance et/ou co-traitance tertiaire et industrielle, son modèle implique le développement d'une offre de métiers modernes et innovants correspondant aux besoins et attentes de professionnalisation des collaborateurs et de ses parties prenantes externes.